

Grâce à la loi Descrozaille les prix ne baisseront pas, l'inflation non plus...

écrit par Christine Tasin | 20 janvier 2023





Merci qui ? Merci les connards et les traîtres de députés !

Les députés viennent d'adopter, à la quasi-unanimité, la loi Descrozaille, projet de loi sur les relations entre distributeurs et fournisseurs. C'est encore une machine infernale qui va, forcément, se retourner contre le Français qui va voir flamber les prix de produits de base. Les distributeurs s'étaient d'ailleurs bien battus pour dénoncer le risque d'inflation supplémentaire que ce texte pouvait générer mais aussi la position des multinationales qu'ils accusent d'être à l'origine du projet.

Alors les députés ont amendé un article pour limiter la casse mais il n'y a pas de fumée sans feu et comme tout, avec Macron, est fait aux dépens des petits pour le bénéfice des multinationales, je ne suis pas rassurée ! *L'article 3 a été amendé, le tarif du fournisseur ne s'applique plus de manière unilatérale...* Qu'ils nous disent, pour faire baisser la grogne mais on les connaît trop, les magouilleurs macroniens. Et on ne peut pas faire confiance aux tarés LFI pour comprendre ce qu'ils votent.

<https://www.lsa-conso.fr/la-proposition-de-loi-descrozaille-adoptee-a-l-unanimité-a-l-assemblée-nationale,428804>

Je vous invite à lire cette belle analyse parue dans Atlantico qui me semble plus que pertinente :

Loi Alimentation : le retour de la vengeance des multiples ratés de la loi Egalim

La FNSEA, principal syndicat agricole français, appelle le Parlement à adopter une proposition de loi (Descrozaille) qui grave dans le marbre plusieurs dispositions expérimentées dans le cadre des lois Egalim 1 et 2.

*Oh, encore une nouvelle proposition de loi ! Et celle-ci ne porte ni sur l'emploi du féminin dans certaines professions, ni sur l'interdiction de la fessée, et engendrera probablement un débat moins délicatement décalé que celui sur la tenue des députés en séance : elle touchera les produits de grande consommation ! **Chic, les députés s'intéresseraient-ils aux problèmes concrets des Français, pour une fois ?***

Rassurez-vous, il n'en sera rien.

*Ou plutôt, disons que si [ce projet de loi](#) va bel et bien concerner des problèmes concrets pour les Français alors que l'inflation commence à faire des dégâts, **ce sera pour accroître les soucis et non les résoudre.***

Comme d'habitude, tout part d'un constat erroné et d'un raisonnement boiteux porté par un député, Frédéric Descrozaille, puis monté en mayonnaise par le truchement habile du langage législatif habituel pour se transformer en caca mou que l'Assemblée nationale va s'empresse de pousser dans le ventilateur de ses débats. Ce qui va se passer ensuite va vous surprendre (ou pas).

En substance et comme un [précédent billet](#) l'évoquait en 2018,

tout commence lorsque le législateur, nimbé de son omniscience habituelle, décide de restreindre de toutes les façons possibles les réductions et autres offres promotionnelles que les enseignes commerciales, de distributions et autres producteurs ou fabricants seraient à même de proposer à leurs clients, afin de lutter contre (en vrac) la concurrence déloyale, les éventuelles bousculades dans les rayons, la surexploitation des petits producteurs, la destruction des écosystèmes ou les prouts de licorne qui font un dioxyde de carbone trop agressif dans l'atmosphère (rayez les mentions inutiles).

Pour cela, la "loi Alimentation" ou "loi Egalim" est votée en fanfare.

Sans la moindre surprise, une fois mise en place, cette loi provoque presque autant d'effets secondaires aussi prévus et délétères que des injections expérimentales mal testées.

Eh oui : la loi Egalim a été un ratage intégral, comme très souvent en République du Bisounoursland lorsque le pays, piloté par une bande d'idéologues incompetents, refuse de se plier à leurs injonctions paradoxales mais s'en tient à la dure réalité, au crépi duquel les fesses des citoyens et de leurs politiciens ne cessent de se frotter.

Ainsi, grâce à cette loi débile, les prix de certaines denrées augmentèrent (de 1 à 10%), les consommateurs en firent les frais et les producteurs (au premier rang desquels les agriculteurs dont la loi était censée améliorer le sort) ne virent pas la couleur de ces augmentations de prix. Des entreprises, dont le modèle d'affaires se basait quasi-intégralement sur des ventes promotionnelles dorénavant interdites, se retrouvèrent dans des difficultés suffisantes au point de devoir licencier. Si l'on ajoute les gains dodus engrangés par les distributeurs (comme prévu mais contre toute attente du législateur décidément bien stupide) et les

conclusions sénatoriales qui montrèrent que cette loi ne satisfaisait absolument personne (sauf l'État), on aboutit à la conclusion d'un désastre aussi total que prévisible.

Heureusement pourrait-on croire, cette loi, prise en 2018 dans la décontraction que permet une inflation quasi-nulle (voire une déflation dans certains cas), **devait cesser d'être appliquée au courant du printemps 2023, et la plupart de ses encadrements et autres mesures idiotes devaient disparaître.**

Mais toujours sans la moindre surprise et avec ce petit bruit lancinant, dans le fond, qui rappelle celui du broyeur industriel dans lequel on devrait placer prestement une partie de la politicaillerie pour résoudre nos entêtants problèmes, **on apprend donc que le député Descrozaille veut prolonger cette loi perverse.** Mieux encore, le législateur semble vouloir introduire, par voie d'amendements, de nouvelles façons de gérer les promotions sur les articles d'hygiène, qui pourraient être traités comme des produits alimentaires. Ainsi, les promotions seraient limitées à 34%, contre 45% aujourd'hui.

Oui, vous l'avez bien compris : alors que le pays est au bord d'une faillite complète et retentissante dans la plupart de ses domaines les plus essentiels (énergie, école, santé, armée), **la députaillerie s'occupe de réguler les prix des tampons et du papier toilette en s'assurant, comble de la crasse bêtise, qu'ils ne seront pas trop faibles** et ce alors que l'inflation réelle tripote le 12% par le mauvais côté de l'arrondi et que tous les professionnels concernés alertent pourtant du caractère inflationniste (voire explosif) **d'une telle mesure** manifestement prise par des individus totalement déconnectés du réel (ou bassement manipulés).

En somme, votre gouvernement travaille activement à ce que les prix ne baissent pas (ou pas trop !), voire que l'inflation ne s'éteigne pas ; voilà exactement une aide qui s'apparente à des coups de bâtons au milieu d'une

bastonnade.

Coups dont les Français auraient sans aucun doute pu se passer avec soulagement, mais la députaillerie veille : **grâce à un lobbying intense de différents syndicats, couplé à une méconnaissance presque olympique du fonctionnement du marché en général et de la grande distribution** en particulier, et un dogmatisme qui n'a rien à envier à celui d'ayatollah iraniens, **le Français sera une fois de plus à l'abri de toute amélioration de sa situation.** Si amélioration il y a, ce sera malgré les actions gouvernementales (vous reprendrez bien un petit chèque-PQ pour compenser son prix exorbitant, non ?) et en dépit du sabotage obstiné du législateur, ce qui la rendra forcément lente et obtenue de haute lutte.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'au-delà de l'incompétence ou de la bêtise du législateur, il reste indubitable qu'une inflation galopante est probablement la seule chose qui peut encore sauver le pays : pour noyer sa dette devenue colossale par les bons offices de Macron, à part la confiscation de l'épargne – ce qui revient à faire sortir tout le monde dans la rue (y compris ses électeurs) – il n'y a guère d'autres solutions que celle-là, la ruine de l'épargnant.

Et comme les salaires ont peu de chance de suivre au même rythme, les prochains mois promettent d'être un peu tendus.

H16

H16 tient le blog [Hashtable](#).

Il tient à son anonymat. Tout juste sait-on, qu'à 37 ans, cet informaticien à l'humour acerbe habite en Belgique et travaille pour "une grosse boutique qui produit, gère et manipule beaucoup, beaucoup de documents".

Il avoue être tombé dans le libéralisme dès sa plus tendre enfance. Avoir multiplié les expériences hors de France l'a convaincu que son pays s'éloigne tous les jours des Lumières et de la Liberté. C'est donc depuis l'étranger qu'il constate quotidiennement les coups de canifs répétés que les politiciens portent à l'idée qu'on pouvait se faire de la France il y a encore trente ans. Il est également l'auteur de Égalité, Taxes, Bisous aux éditions Les Belles Lettres.

<https://atlantico.fr/article/decryptage/loi-alimentation-le-re-tour-de-la-vengeance-des-multiples-rates-de-la-loi-egalim-hash-h-16>